

LES OPTIONS, QUE L'ON DIRA SOCIALISTES, D'UNE SOCIÉTÉ DE TYPE NOUVEAU

Après l'échec du « socialisme réel » et face à la crise du capitalisme, quelle alternative ?

Par **Anicet Le Pors**, conseiller d'État, ancien ministre.

L'idée de « socialisme » connaît aujourd'hui une profonde désaffection. Il y a à cela des causes générales, au premier rang desquelles l'effondrement du système dit du « socialisme réel », mais aussi une décomposition sociale profonde caractérisée par une perte des repères traditionnels : matériels, politiques, idéologiques, qu'accompagne un affaiblissement du lien social. La nature même des formations politiques qui s'en réclamaient en est atteinte. En France, le parti socialiste n'est ainsi qualifié que par habitude ou inertie. Le parti communiste lui-même n'y fait plus guère référence (à l'exception notable du mouvement des jeunes communistes), la plupart de ses inspirateurs – dont plusieurs l'ont d'ailleurs quitté récemment – ayant pratiqué la **fuite en avant vers un communisme indéterminé sous couvert de la célèbre phrase de Marx : « le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses », phrase qui, dogmatisée et hors l'usage effectif qui en est fait, ne veut rien dire, mais dispense de caractériser les transformations majeures qui permettraient d'identifier une société nouvelle.**

Or, dans une crise qui est bien une crise de système, il est plus que jamais nécessaire de dire qu'elles seraient les transformations quantitatives et qualitatives qu'il faudrait réaliser pour contester le capitalisme, à la fois nocif et incapable de répondre aux besoins humains de notre époque. Il ne s'agit pas de revenir sommairement au séquençage que proposait le matérialisme historique : communisme primitif-féodalisme-capitalisme-socialisme-communisme, mais de s'inscrire néanmoins dans une perspective historique prolongeant la trajectoire antérieure. Entreprise difficile sans doute dans le désenchantement ambiant, mais qui reste la responsabilité des femmes et des hommes de notre temps. À cet effet, la stratégie de la récusation n'est pas la bonne solution : le contraire d'une erreur n'est pas nécessairement une vérité. L'hypothèse socialiste reste sur le chantier et il convient de lui donner un contenu tenant compte des échecs, mais aussi des enseignements du XXe siècle « prométhéen », en souvenir de ce titan de la mythologie grecque qui avait voulu de donner le feu du ciel aux hommes.

En rupture mais aussi en continuité. Rappelons que le matérialisme historique définissait le socialisme sur la base de trois caractéristiques : la propriété collective des grands moyens de production et de financement, le pouvoir de la classe ouvrière et de ses alliés, l'émergence d'un homme nouveau.

L'insuffisance de ces énoncés est aujourd'hui évidente au vu des erreurs et des perversions qui ont marqué leur mise en oeuvre, mais elle ne justifie pas un rejet puéril et elle appelle au contraire, à la lumière de l'expérience, une refondation sérieuse. Celle-ci pourrait développer une **perspective socialiste selon les trois axes suivants**.

L'appropriation sociale. L'étatisation soviétique a failli. L'expérience des nationalisations réalisées en France en 1982 que le simple transfert juridique de propriété était insuffisant (articulation faible à la politique économique publique et au développement des droits d'intervention des travailleurs). Le recours fréquent, aujourd'hui, à la notion de « pôle public » reste une facilité puisque ces pôles ne sont pas définis précisément, ne comportent aucune nouvelle expropriation du capital et ne sont pas davantage liés aux finalités. Il s'agit donc de dire concrètement à quelles nationalisations financières et industrielles on se propose de procéder ; au-delà du simple transfert juridique de propriété, à quelle économie des besoins elles se rattachent, quels sont notamment les services publics qui leur correspondent, la rationalisation des politiques publiques que l'on souhaite mettre en oeuvre, la planification que l'on se propose de réhabiliter, les relations internationales publiques que l'on veut promouvoir. Les statuts publics des personnels doivent être confortés et un statut législatif des travailleurs du secteur privé instauré permettant la convergence des garanties et des droits.

La démocratie institutionnelle. Elle ne peut être confisquée par une catégorie sociale qui disposerait de prérogatives spéciales. La Ve République présentée à l'origine comme un « parlementarisme rationalisé », est devenue « monarchie aléatoire » lorsque sont survenues les cohabitations. Elle connaît aujourd'hui une « dérive bonapartiste » dangereuse et dégradante. L'actuelle constitution, dix-neuf fois modifiée en dix-huit ans, ne correspond pas à l'organisation des pouvoirs qui convient à notre pays. La démocratie institutionnelle doit reposer sur un régime parlementaire fondé sur un mode de scrutin proportionnel, exclusif de l'élection présidentielle au suffrage universel. Cela devrait avoir comme conséquence immédiate, compte tenu de la dégradation démocratique que nous observons : le refus motivé de présenter un candidat à cette élection dès 2012. Le recours au référendum devrait être strictement limité aux questions constitutionnelles afin d'écarter la tentation plébiscitaire. Avec les principes d'unité de la République, de souveraineté nationale et populaire, de libre administration des collectivités territoriales, celui de subsidiarité démocratique devrait présider à la répartition des compétences aux niveaux infra et supranationaux.

La citoyenneté. L'homme nouveau n'a pas émergé, c'est là sans doute l'échec le plus grave des régimes communistes, soviétique et chinois notamment. Cette

émergence était surtout conçue comme la conséquence des changements structurels ; la construction effective de cet être d'un autre type ne retenait l'attention que de manière subsidiaire. On peut mesurer aujourd'hui l'ampleur du désastre à l'état de la démocratie dans les pays concernés. Ce constat doit normalement conduire au retour du citoyen sur la scène de l'histoire. La France dispose à cet égard d'une histoire déjà longue, nourrie de ses révolutions et de ses penseurs les plus prestigieux. La citoyenneté est un concept puissamment fédérateur : il s'agit, en particulier, de notre conception de l'intérêt général et du service public, d'un modèle d'intégration fondé sur le droit du sol et l'égalité individuelle, d'une éthique de la responsabilité que permet la laïcité, d'un statut du citoyen avant tout politique mais aussi économique et social, d'une démocratie locale expérimentée, d'une histoire institutionnelle particulièrement riche, y compris de ses contradictions.

Ces options, que l'on peut dire socialistes tant elles correspondent à une société d'un type nouveau, inscrivent nécessairement leur application dans le temps long. Elles peuvent dans l'immédiat contrarier des stratégies d'alliances. Elles **figurent néanmoins parmi les conditions d'une véritable ré-identification politique.**

L'Humanité, 31 août 2010